

NOMINATIONS

à la Fédération québécoise des municipalités

McMasterville, le 9 février 2022 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière de la nomination de deux de ses membres au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Madame Marilyn Nadeau, mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste et préfète de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) siègera au conseil pour la Montérégie (groupe du Richelieu) et monsieur Martin Dulac, maire de la Municipalité de McMasterville est le représentant de la Communauté métropolitaine de Montréal.

La MRCVR se réjouit également que le nouveau conseil de la FQM soit maintenant à parité, ayant elle-même adopté une Politique sur l'égalité depuis le 19 septembre 2019.

VICE-PRÉSIDENTE

D'autre part, monsieur Martin Dulac a été nommé à la vice-présidence de la Commission permanente sur l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement. La Commission permanente fournit des avis et des recommandations sur les différents projets de politique, de loi ou de règlement concernant l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement en lien avec le monde municipal et elle soutient et encourage les différentes initiatives municipales en ces matières.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 132 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.

– 30 –

Source et renseignements :

Anh-Thu Tran, conseillère de communication
Tél. : 450 464-0339, poste 2120
Courriel : communications@mrcvr.ca